

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

**Mots introductifs de Son Excellence
Madame le Chef de l'Etat de la Transition**

A

**L'occasion de la rencontre de la Mission du Conseil de Sécurité des Nations
Unies avec l'Exécutif de la Transition,**

Bangui le 11 Mars 2015

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies,
Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies,
Distinguées personnalités du système des Nations Unies,
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition,
Monsieur le Président de l'Autorité Nationale des Elections,
Distinguée Personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à souhaiter une chaleureuse bienvenue en terre Centrafricaine aux éminents membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui nous font l'insigne honneur et l'immense plaisir de visiter notre pays en ce moment précis de son histoire encore marqué par la fragilité de sa situation sécuritaire. Cette visite dans ce contexte particulier donne la mesure de l'intérêt que le Conseil de Sécurité porte à la situation en République Centrafricaine et des enjeux qu'elle comporte.

Au nom du peuple Centrafricain, de celui de l'ensemble de ses dirigeants et en mon nom propre, je salue la première visite des membres du Conseil de Sécurité au pays de Zo Kwe ZO dirigé par la femme que je suis et voudrais d'ores et déjà leur témoigner ma profonde gratitude pour cet acte de réconfort au moment où des efforts titanesques sont déployés pour sortir le pays de l'abîme dans lequel il a été plongé.

Cette visite historique intervient au moment où, au plan politique et sécuritaire, après les soubresauts et les difficultés de tout genre, la sécurité et la paix reviennent lentement mais sûrement grâce à la capacité de résilience du peuple Centrafricain et à l'appui indéfectible de la communauté internationale. Pour preuves :

- La sécurité gagne fortement du terrain avec l'appui des forces internationales qui montent en puissance, suivie d'une répercussion positive sur le climat social ou la sérénité s'installe progressivement.
- L'exemple de la cohésion sociale existe au sommet de la Transition, tout comme une dynamique de réconciliation et de cohésion à la base impulsée par les Organisations Non Gouvernementales et les populations elles-mêmes.
- Un gouvernement inclusif et composé de toutes les sensibilités politiques, confessionnelles et régionales dirige les affaires du pays.
- L'autorité de l'Etat est progressivement restaurée avec le déploiement de l'administration dans l'arrière-pays par la réinstallation des autorités locales dans 15 provinces sur 16. Cette autorité est davantage affirmée à travers la réhabilitation des services judiciaires à Bangui et dans certaines villes de l'arrière-pays pour une lutte implacable contre l'impunité et la protection effective des citoyens contre les actes de violence.
- Les sites de déplacés internes se vident progressivement et des réfugiés des pays voisins commencent à regagner le pays. La situation des populations vulnérables

fait l'objet d'une attention toute particulière et des réponses plus appropriées sont notamment apportées à celles vivant encore dans les enclaves.

- Les plaidoyers faits au cours des différentes missions effectuées à l'étranger ont permis une mobilisation effective de la Communauté Internationale au chevet de la République Centrafricaine avec les effets palpables des appuis multiformes dont bénéficie le pays de la part des partenaires extérieurs. Le paiement quasi régulier des salaires, pensions, bourses et vacations en 2014 en sont les retombées pour le quotidien de nos nombreux concitoyens.
- L'arrestation et le transfert de Baba Ladé au Tchad et de Dominique ONGWEN à la CPI ont donné des signaux forts de la volonté des Autorités de la Transition de traquer tous les grands criminels et de les juger dans le cadre des accords et traités dûment ratifiés par notre pays.
- La relance des activités économiques dans les zones sous contrôle de l'Etat et la mise en place de procédures d'assainissement des finances publiques ont permis de donner une forte impulsion à la mobilisation des ressources propres et de jeter les bases d'une amélioration effective des capacités propres de résolution de nos problèmes financiers. L'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme d'Urgence et de Relèvement Durable du pays constituent le cadre de référence des efforts du gouvernement dans ce sens.
- Le décaissement effectif à l'Autorité Nationale des Elections de la contribution financière du gouvernement pour le lancement des opérations électorales conformément à son chronogramme a permis de réaliser quelques avancées qu'il faut consolider;
- La révision de la constitution et du Code Electoral par le Conseil National de la Transition consacrent notre volonté de jeter les bases d'un cadre moderne de gouvernance future ;

Telles sont les réalisations les plus saillantes de l'actuelle Transition qui rentrent parfaitement dans la feuille de route du gouvernement. Il y a donc des acquis de la première étape de mon mandat sur la base desquels nous avons déjà amorcé la seconde étape dont les actions phares se déclinent comme étant les consultations à la base, le forum national de Bangui, le référendum constitutionnel et l'organisation effective des élections législatives et présidentielle.

Mesdames et Messie,

S'agissant de ces actions phares, il convient de préciser ce qui suit :

- Les consultations à la base portées par ma vision de la sortie de crise et fortement réclamées par les Forces Vives de la Nation se sont déroulées à partir du 23 janvier 2015 jusqu'au 6 février dans une majorité de préfectures du pays et dans les pays limitrophes où se trouvent des Centrafricains. Elles se sont poursuivies dans les localités qui n'ont pas été visitées comme la Vakaga et la Basse-Kotto. Elles ont bénéficié de l'encadrement et du soutien logistique de la Communauté

Internationale et notamment de la MINUSCA qui nous accompagne dans ce processus.

- Le forum national de Bangui dont la commission de préparation a été mise en place et qui est à pied d'œuvre s'inspirera largement des résultats des consultations à la base comme la source nourricière de ses travaux.
- L'adoption de la nouvelle constitution par référendum, la préparation et l'organisation effective des élections législatives et présidentielles dans la période fixée pour un retour effectif du pays à la légalité constitutionnelle sont les prochains paris que nous devons tenir absolument.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de Sécurité,

La volonté des Autorités de la Transition de réussir la mission qui leur est confiée est donc totale et va dans le sens des recommandations pertinentes du Conseil de Sécurité formulées dans la déclaration de son Président en date du 18 Décembre 2014.

Sur le plan sécuritaire spécifiquement, les différentes résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la crise centrafricaine (2121, 2127, 2134 et 2196) ont retenu notre attention et j'ai instruit le Gouvernement, dès mon accession à la tête de la Transition, de démarrer le processus de réforme du secteur Sécurité, et plus particulièrement celle des Forces Armées Centrafricaines (FACA).

Considérant que l'armée nationale doit être au service du peuple, j'ai formulé la vision d'un processus de restructuration des Forces Armées centrafricaines. En conformité avec les directives du Conseil de Sécurité et en concertation avec les forces internationales, nous n'avons ménagé aucun effort pour rendre effective l'opérationnalisation des FACA. C'est ainsi qu'un bataillon d'intervention territoriale a été mise en place sur la base d'un format et d'un effectif représentatifs des réalités centrafricaines. Cette initiative constitue un échantillon de ce que doit être les futures FACA.

Dans la perspective de la réforme des forces de défense et en référence aux différentes résolutions du Conseil de Sécurité, l'approche initiale est de promouvoir des critères de professionnalisme, de gestion digne d'une armée moderne, de recentrer l'ensemble des missions dévolues à cette armée, à savoir le maintien de l'intégrité du territoire national, le libre exercice de la souveraineté et la protection de la population.

Le nouveau modèle qui a retenu l'attention des experts est celui **d'une armée de garnison** qui devrait logiquement permettre un meilleur maillage territorial et des délais de réaction réduits pour les FACA. En relation la problématique de l'intégration des ex-combattants des groupes armés évoquée dans la déclaration du 18 Décembre 2014 du Président du Conseil de Sécurité. L'atelier de réflexion organisé en février dernier par le Ministère de la Défense a proposé une approche innovante consistant en **une intégration individuelle, conditionnée, normée et maîtrisée dans le temps après vérification de non violation des droits humains et du droit international humanitaire, sur la base de critères physiques, intellectuels et professionnels transparents**. Cette intégration individuelle et conditionnée ne concerne en outre que les groupes armés signataires de l'Accord de

cessation des hostilités de Brazzaville et ne pourra être réalisée qu'à l'issue d'un processus de désarmement et de démobilisation.

L'objectif est de ne pas sacrifier les principes généraux de l'éthique sous peine de semer les germes de futures dissensions voire de troubles graves et de violences au sein des forces armées. La mise en place du bataillon d'intervention territoriale a justement pour but de tester l'efficacité d'une telle approche.

Par la suite, il faudra aller très vite car la population continue de réclamer ses FACA et la stabilisation du pays ne peut se faire sans son armée. C'est pourquoi, la mobilisation des ressources doit être partie intégrante du processus de réforme de l'armée.

Au plan humanitaire, il y a eu une amélioration progressive de la situation des déplacés internes et des réfugiés dans les pays limitrophes, même si beaucoup reste encore à faire dans ce domaine.

Les **442.495** déplacés internes vivant sur 104 sites à Bangui et dans les provinces et les **451.251** réfugiés repartis dans les pays limitrophes que sont le Cameroun, le Congo Démocratique et le Congo-Brazzaville vivent dans des situations de précarité extrême. Les autorités nationales ont organisé des visites de terrain sur les sites des déplacés internes et dans les camps de réfugiés dans les pays voisins. Environ 85 % souhaitent retourner chez eux si les conditions sont réunies pour : assurer leur sécurité, reconstruire leurs logements détruits, traduire en justice leurs bourreaux et indemniser les victimes pour les préjudices subis.

Les efforts consentis pour restaurer la sécurité doivent être accompagnés de ressources financières conséquentes pour garantir un retour décent. Il s'agira de fournir des kits de retour et d'accompagnement, de la réhabilitation et reconstruction des habitats et des infrastructures communautaires, de la reconstitution des moyens de subsistance, de l'accompagnement des communautés dans le processus de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Le faible niveau des ressources mobilisées pour l'opérationnalisation du Plan d'Urgence Humanitaire est une préoccupation sérieuse, l'Etat n'ayant pas les moyens nécessaires pour soulager les souffrances des populations en détresse.

Notre souhait est que les pays membres de la communauté internationale respectent leurs engagements par le déboursement effectif des appuis multifformes annoncés. Un plaidoyer soutenu dans ce sens par le Conseil de sécurité de l'ONU est souhaité et fortement attendu.

Quant à ce qui concerne la justice, sous mon impulsion personnelle, les Autorités de la Transition ont fait de la lutte contre l'impunité leur cheval de bataille. C'est ainsi que le pays entretient une coopération soutenue avec la Cour Pénale Internationale. Ma participation à la session des Etats partis du statut de Rome en décembre 2014 à New York et la dernière visite à Bangui de Madame Fatou BENSOUA, Procureur de la CPI sont aussi les illustrations de cette coopération exemplaire.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des Résolutions pertinentes des Nations-Unies et eu égard à la faiblesse de notre appareil judiciaire, nous avons cédé une partie de

notre souveraineté à la Communauté Internationale par la mise en place d'une Cour Pénale Spéciale destinée à connaître des crimes commis à grande échelle dans le pays. Les débats sur cette question sont en cours devant le Conseil National de Transition et devront aboutir dans les prochains jours à l'adoption de cette loi.

D'ores et déjà, on peut noter une effective opérationnalité de la chaîne pénale à Bangui et dans certaines villes du pays. La MINUSCA a appuyé les autorités dans la réhabilitation des prisons de Bangui ainsi que dans l'arrière-pays. Grâce à toutes ces actions, les tribunaux du pays reprennent progressivement leurs activités et des arrestations et détentions de certains grands malfrats sont opérées. Après cinq ans, les sessions criminelles qui n'ont pu se tenir sont programmées pour l'examen de tous les dossiers en instance. Des enquêtes sont en cours pour crimes de génocide, crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en RCA.

La réhabilitation du Tribunal Militaire Permanent pour connaître des infractions militaires demeure une priorité. Il faut souligner l'importance du renforcement des capacités des membres de cette juridiction afin de la rendre opérationnelle.

Distinguées personnalités,

Mesdames et Messieurs,

La résolution 2196 a prévu des sanctions ciblées à l'encontre de certains responsables présumés des Antibalaka et des Séléka. Nous constatons que ces personnes frappées par ces sanctions voyagent librement sans être inquiétées.

Les autorités ont saisi le comité des sanctions pour demander l'application sans faille de ces résolutions.

Il en est de même pour l'embargo sur les armes dont les Autorités ont demandé un allègement afin de rendre opérationnels les éléments des FACA (450) qui viennent d'être formées mais aussi de la suspension du processus de Kimberley qui a un impact très négatif sur l'activité économique et les ressources de l'Etat.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité toujours, les Autorités de la Transition ainsi que la population ont adhéré à la Résolution 2127 en son point 11 qui les exhorte à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration ou des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou de rapatriement, **y compris pour les anciens éléments de la Séléka qui ne seront pas intégrés dans les forces de sécurité et les enfants associés à des forces et groupes armés.**

La situation des enfants soldats ainsi que leur prise en charge est aussi au centre de nos préoccupations.

En préconisant une absorption **des éléments des groupes armés, sans satisfaire à des critères de sélection rigoureux**, la déclaration du 18 décembre 2014 du Président du Conseil de Sécurité va à l'encontre de la volonté des Autorités de proscrire toute prime à l'impunité.

Dans tous les cas, la sécurisation et la stabilisation de la République Centrafricaine sont aujourd'hui des enjeux majeurs au niveau de la sous région et du continent au regard des menaces de Boko Haram et de la LRA. Une opérationnalisation des Forces Armées Centrafricaines favorisera une plus grande implication de ce pays dans les luttes qui s'organisent en Afrique Centrale et au sein de l'Union Africaine pour vaincre ces fléaux.

In fine, il y a la reconstruction du pays après les destructions et pillages à grande échelle. En raison du déterminant fondamental de la crise qui est la pauvreté, je me réjouis que la MINUSCA commence à s'investir dans les micro-projets au profit des communautés de base et des administrations publiques, aussi bien à Bangui que dans les localités de province. J'ai souhaité que ce genre d'appui soit intensifié dans toutes les régions du pays.

Cependant, la stabilisation durable de la situation en République Centrafricaine, ne saura se faire dans un environnement économique interne déliquescents. La crise a eu des effets dévastateurs sur tout le système productif du pays. Le Gouvernement a élaboré un document stratégique, le Programme d'Urgence et de Relèvement Durable, sur la base duquel, la communauté internationale devra se mobiliser pour répondre aux attentes du pays, sur le front de la reconstruction du tissu économique et social. Ce programme comporte des opérations qui donnent des perspectives d'emplois à de nombreux jeunes qui renonceront aux armes pour se consacrer au développement ainsi que des opportunités de relance des activités économiques des femmes et des opérateurs du secteur privé.

A ce jour, le pays est dans l'attente de la signature d'un programme avec le FMI. Aussi longtemps que cette attente durera, les incertitudes au plan budgétaire que comporte cette situation persisteront. Car, nous avons des gaps de trésorerie non couverts qui nous exposent à l'imminence des frondes sociales, lesquelles frondes seront des opportunités pour les ennemis de la paix dans le pays.

Comment concevoir aussi la reconstruction économique lorsque l'embargo visant les ressources naturelles du pays n'est pas révisité ? Nous pensons que l'état des finances publiques s'améliorerait sensiblement si la sanction visant l'exportation du diamant était appliquée avec plus de discernement.

Le déploiement de l'opération de maintien de la paix est effectif dans le cadre d'un accord d'établissement. L'expérimentation, après quelques mois d'application de cet accord permet aujourd'hui d'envisager un réajustement pour l'adapter aux réalités nationales en prenant en compte les intérêts économiques nationaux.

Notre disponibilité à mobiliser dans le respect des meilleures pratiques financières, les ressources intérieures pour couvrir les dépenses de souveraineté de l'Etat est bien constante. Les actions menées dans ce sens concernent : la sécurisation du corridor Douala/Yaoundé, le démarrage de la réforme de la fiscalité pétrolière, la restructuration du Ministère des Finances visant l'assainissement de la gestion des finances publiques, la restructuration du secteur para-public, la sécurisation des régions à fortes potentialités minières. Toutefois, l'appui financier de la communauté internationale demeure encore indispensable pour couvrir les besoins financiers de l'année 2015.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de Sécurité,

J'ai volontairement été exhaustive pour bien mettre en relief les efforts accomplis et les attentes à l'égard de la Communauté Internationale pour les mois à venir. Je sais que votre visite ici porte beaucoup d'espoir pour le peuple Centrafricain et je ne doute pas qu'après avoir observé de visu les progrès réalisés, vous serez nos fervents défenseurs auprès de vos pays respectifs et de toute la communauté internationale pour un appui conséquent aux Autorités de la Transition pour sortir définitivement ce pays de la crise et redonner confiance en l'avenir à sa population.

Il ne me reste plus qu'à vous exprimer encore toute ma satisfaction et ma profonde gratitude pour l'écoute du cri de détresse des populations Centrafricaines lancée par moi-même le 10 Avril 2014 et qui a permis le vote du Conseil de sécurité en faveur d'un déploiement d'une Mission multidimensionnelle des Nations Unies en République Centrafricaine. Grâce à cette mission, le processus de sécurisation du pays amorcée avec Sangaris et la MISCA a été consolidé. Je formule en outre le vœu que l'attention de la Communauté internationale pour ce pays ne soit jamais détournée à cause des autres crises de par le monde.

Je vous remercie.